

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

=====

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à 18h00, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en présentiel en Mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le 3 avril 2025.

Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - M^{me} DUBOISSET Jacqueline - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques - M^{me} GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M. DURAN Jean - M^{me} PERRONIN Maryse - M^{me} HILLERE Maryvonne - M^{me} SIMONET Catherine - M^{me} CHEVILLARD Marlène - M^{me} ROBIN Nathalie - M^{me} SAINTIGNY Julie - M. BOILOT Cédric - M^{me} ROCHE Valérie - M. JOUHET Christian - M^{me} MERCIER Monique - M^{me} POUMEROL Caroline - M. AUZEL Jonathan

Étaient absents – excusés :

M. BEAUSOLEIL Marc (procuration donnée à M. PALERMO Anthony) - M. JEROME Christian (procuration donnée à M^{me} DUBOISSET Jacqueline) - M^{me} JEAN Pascale (procuration donnée à M^{me} SIMONET Catherine) - M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M^{me} SAINTIGNY Julie) - M. JAY Clément (procuration donnée à M^{me} MERCIER Monique) -

Étaient absents :

M^{me} LOURDIN Marie-Christine - M. LASSAUZET Bruno - M. PERESSE Sébastien

M^{me} SIMONET Catherine a été élue secrétaire de séance.

DCM2025-03-12 : REMPLACEMENT AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉMISSIONNAIRE

En conséquence de la délibération précédente prenant acte du remplacement d'un Conseiller municipal démissionnaire par Monsieur Jean DURAN, il convient de remplacer également au sein des différentes Commissions municipales le Conseiller municipal démissionnaire qui était membre des commissions suivantes:

- Commission "Travaux"
- Commission "Scolaire et Education"

- Commission "Communication, Numérique"

Il convient également de procéder au remplacement du Conseiller municipal démissionnaire qui représentait la Commune au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Monsieur Jean DURAN a indiqué qu'il est intéressé à participer aux travaux de ces trois commissions et du Conseil d'administration du CCAS.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal procède à la désignation de Monsieur Jean DURAN au sein des trois commissions municipales facultatives listées ci-dessus et au sein du Conseil d'administration du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,



Anthony Palermo

